

Australie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

L'Australie compte 44 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs⁶. Sept de ces conventions, celles conclues avec la France, l'Allemagne, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République slovaque et le Royaume-Uni, sont conformes au standard minimum.

L'Australie a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 26 septembre 2018, notifiant 42 de ses conventions fiscales⁷. L'IM est entré en vigueur pour l'Australie le 1^{er} janvier 2019.

L'Australie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP⁸.

Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet. D'autres conventions notifiées aux fins de l'IM devraient devenir conformes au standard minimum début 2020 et les années suivantes à mesure que l'IM prendra effet pour d'autres juridictions.

B. Difficultés de mise en œuvre

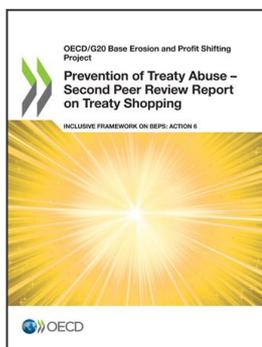
Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec l'Australie.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Australie

	Partenaires de convention	Conformité avec le standard	Si conforme, méthode choisie	Signature d'un instrument de mise en conformité	Méthode choisie dans l'instrument de mise en conformité (si différent de l'IM)	Commentaires
1	Argentine	Non	N/C	Oui	N/C	
2	Autriche	Non	N/C	Oui	N/C	L'Australie n'a pas notifié cette convention en tant que convention fiscale couverte
3	Belgique	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/10/2019
4	Canada	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/12/2019
5	Chili	Non	N/C	Oui	N/C	
6	Chine (République populaire de)	Non	N/C	Oui	N/C	
7	Taipei chinois*	Non	N/C	Non	N/C	
8	République tchèque	Non	N/C	Oui	N/C	
9	Danemark	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré

						en vigueur le 1/1/2020
10	Fidji*	Non	N/C	Oui	N/C	
11	Finlande	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/6/2019
12	France	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/1/2019
13	Allemagne	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	
14	Hongrie	Non	N/C	Oui	N/C	
15	Inde	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/10/2019
16	Indonésie	Non	N/C	Oui	N/C	
17	Irlande	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/5/2019
18	Italie	Non	N/C	Oui	N/C	
19	Japon	Oui	COP et LOB	N/C	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/1/2019
20	Kiribati*	Non	N/C	Oui	N/C	
21	Corée	Non	N/C	Oui	N/C	
22	Malaisie	Non	N/C	Oui	N/C	
23	Malte	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/4/2019
24	Mexique	Non	N/C	Oui	N/C	
25	Pays-Bas	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM entrera en vigueur le 1 ^{er} juillet 2019.
26	Nouvelle-Zélande	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/1/2019
27	Norvège	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/11/2019
28	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Non	N/C	Oui	N/C	
29	Philippines*	Non	N/C	Oui	N/C	
30	Pologne	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/1/2019
31	Roumanie	Non	N/C	Oui	N/C	
32	Russie	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/10/2019
33	Singapour	Non	N/C	Oui	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/4/2019
34	République slovaque	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/1/2019
35	Afrique du Sud	Non	N/C	Oui	N/C	
36	Espagne	Non	N/C	Oui	N/C	
37	Sri Lanka	Non	N/C	Oui	N/C	
38	Suède	Non	N/C	Oui	N/C	La Suède n'a

						pas notifié cette convention en tant que convention fiscale couverte
39	Suisse	Non	N/C	Oui	N/C	La Suisse n'a pas notifié cette convention en tant que convention fiscale couverte
40	Thaïlande	Non	N/C	Oui	N/C	
41	Turquie	Non	N/C	Oui	N/C	
42	Royaume-Uni	Oui	COP uniquement	N/C	N/C	L'IM est entré en vigueur le 1/1/2019
43	États-Unis	Non	N/C	Oui	N/C	
44	Viet Nam	Non	N/C	Oui	N/C	



Extrait de :
**Prevention of Treaty Abuse – Second Peer Review
Report on Treaty Shopping**
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/d656738d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Australie », dans *Prevention of Treaty Abuse – Second Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f650c92e-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.